



# UN PEU D'ORDRE...

juin - juillet 2004 • Volume 5 No2

www.ottdq.com

## MOT DU PRÉSIDENT

Les Journées Dentaires viennent de se terminer et déjà je vous demande d'inscrire à votre agenda notre prochain rendez-vous qui aura lieu dans le cadre du congrès de la Fédération Dentaire Internationale (FDI) du 24 au 27 août 2005 à Montréal. Un événement d'importance où l'ensemble de la communauté dentaire internationale est convié afin de se rencontrer dans un contexte qui favorise les échanges scientifiques et à cela s'ajouteront sûrement des occasions de créer de nouveaux liens d'amitié avec nos confrères et consœurs d'ailleurs. Plus de 10,000 participants aux

J.D.Q. cette année vraiment un autre grand succès merci et félicitations au Dr Denis Forest et son équipe.

### Assurance responsabilité professionnelle

Dans le respect de notre règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle, il me fait plaisir de vous informer que les membres du Bureau ont décidé de se joindre à la Capitale assurances générales afin d'offrir cette protection aux membres de l'O.T.T.D.Q. dans le cadre d'une police collective qui sera payée à même le budget de l'Ordre. Cette initiative découle du fait de l'augmentation substantielle des primes payées par les membres et de la difficulté pour la permanence d'obtenir de

l'ensemble des membres leur preuve d'assurance.

Je tiens toutefois à vous préciser que cette assurance n'est pas une assurance de produit et ne la remplace aucunement. Nous prévoyons de concert avec M. Yves Lachance, responsable du dossier à la Capitale vous fournir tous les renseignements concernant cette protection. De plus, au besoin nous vous offrirons des séances d'information.

**Je vous souhaite à tous  
et toutes, un excellent été.**

**Raymond Haché t.d., Président**

## MOT DU SYNDIC

Depuis l'avènement de notre nouvelle réglementation, je n'exagèrerais pas trop en disant que c'est presque un nouveau mandat qui incombe au bureau du syndic. Les dossiers qui nous sont soumis sont plus clairs et s'il y a litige, nous pouvons désormais légiférer dans beaucoup plus de situations. Ce n'était pas toujours le cas avant.

Mais afin de vous rendre le tout plus concret, voici un exemple de plainte qui nous était soumis et qui n'était pas facile à solutionner :

Demande d'enquête A : un dentiste contacte le syndic pour loger une plainte contre un technicien dentaire qui lui a fabriqué une prothèse fixe, dont la couleur est inadéquate. C'est un pont pour remplacement de #13 à #23, et la patiente était très spécifique sur la teinte très blanche qu'elle souhaitait. Enfin, vous voyez le topo. Et, le technicien dentaire ne veut pas corriger la couleur sous prétexte que la patiente ne sera jamais satisfaite. Le cas classique, et la plupart du temps, une entente entre les parties est conclue facilement.

Sauf que, au tout début de l'enquête, je

savais qu'il n'y aurait pas de solution. Car, premièrement, le technicien en question n'était pas membre de notre Ordre et ne s'affichait pas non plus comme technicien dentaire, donc pas d'usurpation de titre possible, et pour cause, car deuxièmement, il n'était pas technicien dentaire du tout. Et pour qu'une plainte soit retenue, l'intimé doit être membre de l'Ordre ou la plainte est logée.

Vous me direz, le dentiste aurait dû s'assurer de transiger avec un laboratoire membre de l'Ordre, mais quand vous recevez une liste de prix et que le laboratoire a pignon sur rue, on ne réalise pas toujours ce que signifie une profession à titre réservé. C'est le titre qui est réservé, point. J'ai donc expliqué au dentiste qu'en tant que syndic de l'OTTDQ, je ne pouvais intervenir et que s'il cherchait un nouveau laboratoire, s'assurer qu'il était membre chez-nous, car s'il était technicien dentaire, bravo, c'est déjà mieux, mais s'il n'est pas membre, car c'est un titre réservé, (donc il n'y avait pas d'obligation légale de sa part), je ne pourrais pas légiférer non plus. C'était décevant pour lui et vraiment compliqué pour le syndic.

Vous devinez déjà ce qui s'est passé, un technicien dentaire, (membre bien entendu), d'un bon laboratoire, a récolté le tra-

vail d'un présumé technicien avec le bagage que cela suppose, un dentiste échaudé et une patiente devenue impatiente! Et le syndic doit voir à ce que le public soit protégé. Je veux bien, mais donnez-nous des...instruments. Maintenant nous les avons et nous avons le vent dans les voiles, et des situations comme celle-là, ne se reproduiront plus. Je ne sais pas si vous réalisez à quel point notre situation s'est améliorée comme professionnel du monde dentaire.

Donc, chers nouveaux directeurs de laboratoires dentaires, réjouissez-vous de votre nouveau permis et dites-vous bien que si d'être membre de votre Ordre vous semblait un mal nécessaire dans le passé, vous aviez raison mais vous vous être rallié malgré tout, et aujourd'hui vous en bénéficiez. La grande famille dentaire québécoise vous doit une fière chandelle.

En conclusion, je n'ai pas à vous expliquer très longuement comment se règlent les dossiers désormais. N'hésitez donc pas à nous contacter, car au bureau du syndic, de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec, on sait désormais où on s'en va.

**Joanne Goudreault, t.d. syndic  
Alfred Guirguis, t.d. syndic-adjoint**

## LE DÉPART EST ARRIVÉ

Le présent texte est le dernier que je commets dans ces pages en tant que membre du bureau de l'OTTDQ. En fait, officiellement, le mandat de quatre ans qui m'avait été confié se terminait le 30 avril dernier et je tenais à m'adresser à vous une autre fois pour communiquer les quelques impressions qui me sont restées à la suite de ce passage dans les coulisses de notre profession.

Avant de commencer le mandat régulier de quatre années, j'ai débuté autour de la table du bureau de l'Ordre en prenant la suite d'un mandat terminé à mi-chemin. Cela fait donc 6 ans que je contribue au fonctionnement des affaires de l'Ordre. Sans savoir exactement à quoi m'attendre au début, je fus tout de suite aspiré par la diversité des tâches à accomplir. Pour ceux que cela pourrait intéresser, je résume un peu beaucoup et vous livre ici un tableau succinct de l'aventure.

Personne ne peut en toute bonne foi contester les vertus inhérentes à l'existence d'un ordre professionnel, et puisqu'il est question de vertus, il me vient comme ça à l'esprit l'expression populaire « personne ne peut être contre la vertu ». C'est donc dans ce contexte de réalité vertueuse que j'acceptais de donner un coup de main à la profession, ou plutôt à l'existence de la profession. Bien m'en pris, car le tout eu rapidement la forme d'un cours accéléré en organisation, relations humaines et autres systèmes de gestion. Le fait de pouvoir laisser mon humble marque sur quelques facettes de l'OTTDQ est en soi une gratification, et les différentes interactions que j'ai pu avoir avec les gens que j'ai côtoyé ont eu l'heureux effet de me faire évoluer, tout en m'amusant de surcroît. Loin de moi l'idée de vous soumettre ici un texte convenu, rempli de lieu commun, galvaudant à qui mieux mieux l'esprit d'équipe et la noblesse de la mission. J'ai apprécié l'expérience, et j'en sors amélioré. Je suppose que c'est ce qu'on pourrait appeler de l'autodidactisme de terrain. Avec les membres des différents comités qui m'ont été confiés (les comités, pas les membres), nous avons tenté de pousser l'OTTDQ vers le progrès, et certaines de ces tentatives ont effectivement été couronnées d'un certain succès.

Le bulletin « Un peu d'Ordre » a avantageusement remplacé l'ancienne revue « Le Nouvel Informateur ». Bien que cette dernière ait eu une pertinence non équivoque, il fallait trouver le moyen d'augmenter la fréquence de parution sans multiplier d'autant la somme de travail requise pour publier Le Nouvel Informateur. Puis il y a eu la refonte du répertoire des membres. Poursuivre l'actualisation de cet outil sera toujours de mise, et l'évolution même du répertoire nous renvoie l'image de notre profession : encore jeune, adolescente même, avec ses douleurs de croissance et les changements qui, on peut déjà le parier, en feront une profession méconnaissable dans cinquante ans. D'ailleurs, pour les prothésistes d'il y a une cinquantaine d'années, la journée type d'un laboratoire d'aujourd'hui leur paraîtrait assez mystérieuse, d'autant plus qu'on croirait que les techniciens actuels passent leur temps à regarder la télévision. Les écrans informatiques ne sont pas près de disparaître de notre champ de vision. Et le feraient-ils que leur remplacement serait sans doute une technologie encore plus surprenante.

Il y a cinquante ans, ceux qui prédisaient l'avènement d'un réseau en forme de grande toile passaient pour avoir une araignée au plafond. Quand on voit ce que le Web est devenu, on ne peut que trouver normal que l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec ait maintenant son propre site Internet. Un projet que j'ai eu le plaisir de diriger, et qui montre à quel point collaborer à l'OTTDQ peut catalyser l'éclectisme qui sommeille en chacun de nous.

La formation continue. Gros dossier que celui-là. Tellement gros qu'il m'a souvent semblé que le total était supérieur à la somme de ses parties. Cet aspect important, voire crucial de la profession devait être lui aussi actualisé. Les conférences et les cours donnés par les manufacturiers sont indispensables, et je remercie encore une fois tous les représentants qui m'ont offert leur aimable collaboration. Nous travaillons chaque jour avec des matériaux et des techniques issus de la recherche et développement mené à grands frais par ces compagnies et tous sont gagnants quand les procédures de mise en œuvre sont connues. Il devenait toutefois de plus en plus évident que ce style d'enseignement devait être une partie de l'offre de formation, et non pas le tout. Un volet plus didactique, et surtout plus indépendant compléterait avantageusement l'offre. Je fus un témoin privilégié de l'initialisation de ce projet, et j'ai confiance que l'aboutissement fera l'u-

nanimité parmi ceux qui ont à cœur l'avancement de notre profession.

Maintenant, si on me demande quel événement d'importance me vient rapidement à l'esprit, événement qui se démarque clairement et qui s'est produit pendant que j'étais à l'Ordre, je réponds sans ambages qu'il s'agit de l'adoption et de la mise en application du directeur de laboratoire. Après tant d'année et d'efforts fournis par des personnes de qualité et pouvoir voir leurs sourires sincères à l'annonce du succès est en soi un événement. Toute chose qui mérite d'être faite, mérite d'être bien faite dit le dicton, et ceux qui ont réussi la création du directeur y ont souscrit complètement. Toute profession qui mérite d'exister se doit d'offrir au public une certaine garantie, un certain contrôle. Un certain degré d'exclusivité est dans ce cas une partie de la solution, et c'est précisément ce que le directeur de laboratoire nous apporte.

En terminant, je ne peux rester silencieux à propos du prix Mérite du Conseil Interprofessionnel du Québec. Chaque année, une personne de chaque profession reçoit cet honneur pour souligner son apport particulier à sa profession. Et bien, il se trouve que cette année, certaines personnes ont traitreusement comploté pour que je sois le récipiendaire du prix en question. Lorsqu'on m'a mis au courant, je fus tout de suite mal à l'aise, et il ne s'agit pas ici de fausse modestie. J'ai terminé un mandat et demi, en m'acquittant du mieux possible des tâches qui m'avaient été confiées, ce qui est somme toute assez normal, alors quand je pense à la liste des personnes qui ont reçu ce prix dans les années passées, j'ai crains que sa signification ne souffre un peu d'une certaine « dilution » du mérite. Puis je me suis souvenu que parmi les personnes qui ont participé au vote pour la remise du prix, il y en avait quelques-unes qui ont elles-mêmes reçu cette distinction. À la lumière de ce constat, je ne peux que m'incliner, comme un acteur à la tombée du rideau, et remercier sincèrement tous ceux qui m'ont écouté, m'ont lu, m'ont fait confiance.

Pour tous ceux qui seraient tentés, dites-vous qu'en donnant un peu de temps et d'effort à l'OTTDQ, ce n'est pas un conseil d'administration qui obtient simplement un membre de plus, c'est nous tous qui gagnons en crédibilité.

Cordialement,

**Denis Robert t.d.**

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### ASSURANCES RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Nous sommes heureux de vous informer que l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec a signé le 7 juin dernier une entente avec La Capitale assurances générales pour couvrir l'ensemble des membres en règle, et ce, du 1er juin 2004 au 31 mars 2005. Cette entente sera renouvelée à compter du 1er avril de chaque année. Les membres en règle ne sont donc plus tenus de fournir une preuve de leur assurance lors du renouvellement de leur permis de t.d.

### FRAIS DE RÉINSCRIPTION

Soyez informés que le Bureau de l'OTTDQ a décidé de ne charger aucun frais de réinscription cette année pour permettre à ceux et celles qui se qualifient pour faire partie de l'Ordre de le faire sans plus tarder. Je vous rappelle que seuls les membres en règle de l'OTTDQ peuvent désormais se prévaloir d'un permis de directorat de laboratoire de prothèses dentaires au Québec.

Informez-en vos collègues et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec.

Linda Carbone, caé

## NOUVELLES DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le comité d'inspection professionnelle tient à vous rappeler que :

- Le permis de directorat de laboratoires de prothèses dentaires doit être affiché en tout temps dans le laboratoire.
- Seuls les membres en règle de l'OTTDQ peuvent s'afficher comme technicien(ne) dentaire t.d.
- Selon l'Article 58 du Code des Professions, nul ne peut utiliser un titre de spécialiste ni agir de façon à donner lieu de croire qu'il est spécialiste, s'il n'est titulaire d'un certificat de spécialiste approprié. Or, l'OTTDQ ne reconnaît aucun certificat de spécialiste.

Pour toute question ou commentaire sur l'inspection professionnelle, contactez M. Jean-Yves Labrosse au 450-664-2726 ou [jeanyveslabrosse@ortholab.ca](mailto:jeanyveslabrosse@ortholab.ca).

## FORMATION CONTINUE

En collaboration avec la compagnie STRAUMANN, l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec vous offre la possibilité de participer à un cours D'INTRODUCTION portant sur :

### LA PLANIFICATION ET LA SÉLECTION DES COMPOSANTS ENTRANT DANS LA FABRICATION DES ÉLÉMENTS PROTHÉTIQUES SUR IMPLANTS

Objectifs du cours :

- Devenir familier avec le système de reconstruction prothétique Straumann.
- Comprendre la philosophie qui a mené à l'élaboration du système implantaire en une phase chirurgicale.
- Développer sa compétence de planification et de sélection des composants nécessaires à la fabrication des éléments prothétiques sur implants Straumann.
- Réaliser grâce à des modèles d'exercices pratiques, la sélection des composants implantaires requis pour la fabrication de restaurations prothétiques diverses.

### FORMATEUR

M. Michael U Knackmuss

Date le 15 octobre 2004  
de 8 h 00 à 17 h 15  
(Le cours sera donné en Anglais)  
Lieu Intercontinental de Montréal –  
Salon St-Jacques,  
360, rue St-Antoine Ouest  
Montréal

Date le 16 octobre 2004  
de 8 h 00 à 17 h 15  
(Le cours sera donné en Français)  
Lieu Hôtel Germain des Prés  
1200, avenue Germain des Prés  
Sainte-Foy

Le nombre de places est limité à 40 personnes.

Vous devez vous inscrire directement auprès du Département d'éducation continue de Straumann au 1-800-363-4024.

Le coût pour les membres de l'OTTDQ est de 150 \$ plus taxes (incluant le repas du

midi) Le coût pour les non membres est de 200 \$ plus taxes (incluant le repas du midi).

Pour plus d'INFORMATIONS, Veuillez consulter l'encart qui accompagne le bulletin.

## LE WEB DENT@IRE

Des laboratoires dentaires branchés  
Il est toujours intéressant de naviguer sur des sites Internet de laboratoires dentaires. Je reste toujours surprise de constater la variété de ceux-ci. Permettez-moi de vous en présenter quelques uns.

### [www.dentachrome.ca](http://www.dentachrome.ca)

Le site Internet du Groupe Dentachrome se différencie des autres par la précision des informations. Le tout est bien structuré, imagé et il est très facile de s'y retrouver. Par exemple, pour retourner à la page d'accueil ou encore pour communiquer avec eux vous n'avez qu'à sélectionner l'onglet approprié au haut de la page. Vous pourrez aussi choisir entre cinq autres volets, soit : le profil de la compagnie, les produits et services, le service à la clientèle, les technologies et un volet particulièrement intéressant celui des offres d'emploi. Ce volet permet à l'internaute diplômé en techniques dentaires (ou en voie de le devenir) de poser directement sa candidature et de l'envoyer par courriel. Notez également que Le Groupe met à la disposition de sa clientèle un document PDF pour télécharger des prescriptions ainsi qu'une adresse électronique pour recevoir des photos numériques.

### [www.labbellomo.com](http://www.labbellomo.com)

Dès la page d'accueil on constate que le site interactif du Laboratoire Bellomo & Lambert est très esthétique. Il se divise principalement en six sections si on prend en compte l'accueil et le contact. On y retrouve les quatre sections suivantes : profil, produit, article sans prescription, et termes et conditions. Le volet produit est très bien détaillé et il est intéressant d'y lire les informations complémentaires. Le tout est accompagné de belles photographies et d'images qui permettent de bien illustrer les propos. L'ajout de la sous-section matériel requis est très pertinent pour quiconque désire envoyer un cas à ce laboratoire sans rien oublier. La navigation est agrémentée d'une musique d'ambiance.

### [www.joly-lanois.com](http://www.joly-lanois.com)

Le Laboratoire dentaire Joly et Lanois Inc. nous présente un site Internet bilingue. Dès la première page, vous pourrez y lire un bref historique de la compagnie. Ensuite,

vous pourrez sélectionner, à gauche de votre écran, un des sept autres volets qui vous intéressent. Vous aurez le choix entre couronnes et ponts, pièces coulées, prothèses acryliques, barres sur implants, autres produits, services offerts et un dernier volet pour communiquer avec le laboratoire, soit celui intitulé «Nous rejoindre». Le tout est accompagné de photographies authentiques que vous pourrez agrandir à loisir.

### [www.crhoraldesign.com](http://www.crhoraldesign.com)

Divisé en quatre sections qui comprennent plusieurs rubriques, le site animé et bilingue du Laboratoire CRH Oral Design piquera à coup sûr votre curiosité avec sa section tour virtuel. En fait, vous pourrez visiter le laboratoire comme si vous vous y trouviez, car vous avez accès à des tours en trois dimensions. En plus des sections qui nous sommes, nos spécialités, élite Signature par CRH Oral Design, vous avez quatre icônes rouges supplémen-

taires (en haut et à droite de votre écran) pour soit changer la langue d'affichage, soit pour faire une demande d'information, soit pour envoyer un courriel ou encore pour retourner à la page d'accueil. Les informations sont accompagnées de belles photographies et de dessins détaillés.

### Bonnes visites et vacances estivales!

**Julie Jacob t.d.**  
julijacob@hotmail.com

#### OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Dentachrome est présentement à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire céramiste pour son laboratoire de Montréal. Le candidat devra être expérimenté, autonome, soucieux de la qualité et être réceptif aux exigences de la clientèle dans un environnement de travail en équipe. Faites parvenir votre CV par fax au 514-343-9261 ou communiquez directement avec M. Eric Fortin 514-343-4342.

Laboratoire Charles Cusson à Drummondville, recherche céramiste qui a acquis une certaine polyvalence et aisance dans son travail. Possibilité d'affaires et hébergement. Communiquez avec Charles au 1-877 475-4450 jour et soir.

Le laboratoire Dentaire Exacto est à la recherche d'un ou une technicien(ne) en prothèse amovible ainsi qu'un ou une technicien(ne) en prothèse fixe pour réaliser cirage et métal ainsi que certains travaux préparatoires. Veuillez communiquer avec nous par téléphone au 450-449-3948, par fax 450-449-6580 ou par courriel au labexacto@videotron.ca.

Situé à Laval, nous sommes à la recherche d'un(e) céramiste d'expérience en couronnes et ponts. En constante évolution, nous utilisons une technologie de pointe. Nos conditions d'emploi et salariales sont des plus avantageuses et enviables. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Marie-Lyne Côté au (450) 625-8900.

Le laboratoire dentaire Morisset (Québec) recherche 2 techniciens(nes) dentaires en prothèses fixes (céramiste) et en prothèses amovibles (montage et cirage)

Minimum de 3 ans d'expérience. Conditions de travail exceptionnelles. Contactez Guylaine Gagnon au 1-800-463-7208 ou transmettez votre c.v. par fax au (418)529-4351 ou par courriel au info@labmorisset.com.

La clinique d'orthodontie Daniel Godin située à La Prairie est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire pour la confection des appareils. Très bonnes conditions de travail. Contactez Marie-Josée au (450) 444-3786 ou par fax (450) 444-4218.

Laboratoire C.R.H. Oral Design est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire autonome et responsable avec expérience en céramique. Poste à temps plein. Salaire à discuter selon expérience. Avantages sociaux inclus. Faire parvenir votre curriculum vitae au (514) 748-1768 ou contactez Karim au (514) 748-1276.

Région de Montréal, technicien(ne) dentaire d'expérience, 32 heures/semaine en moyenne pour travail en denturologie. Contactez Lynda NADEAU (514) 593-6027

Le laboratoire dentaire Marcel Ostiguy est à la recherche d'un technicien(ne) dentaire en prothèse fixe. Si vous désirez travailler avec une équipe où la motivation première est le travail bien fait, faites parvenir votre c.v. par télécopieur au (450) 372-4658 ou contactez nous au (450) 372-4919.

#### RECHERCHE

Recherche un four (burn-out) pour pièces coulées pouvant contenir de 8 à 10 cylindres.  
Nathalie - (450) 444-7727

Terrebonne - Grand laboratoire disponible dans une clinique dentaire dynamique pour un(e) technicien(ne) dentaire qui veut s'installer à son compte. Veuillez communiquer avec Dre Chiriac au (450) 492-2030 ou (514) 898-2040.

#### À LOUER

Local à louer pour Laboratoire dentaire 800 pi/ca chauffé, éclairé, 580\$ mois. Possibilité de collaboration avec denturologiste sur place. Contactez Claude Bordeleau (450) 628-9186.

Espace à louer pour un(e) technicien(ne) dentaire. Equipement et tables de travail inclus dans un laboratoire très bien situé à Montréal. Pour renseignement contactez M. Rabanal au (514) 340-9035 ou (514) 257-8228.

#### À VENDRE

Équipements et fournitures pour couronnes et ponts peu utilisés. Bonne opportunité pour ouvrir à son compte. Prix très intéressant. Contactez Josée Côté (450) 653-1745.

Porcelaine:

- 1 Kit complet VITA OMEGA 900 Couleurs Classique
- 1 Kit complet VITA OMEGA 900 3D Master
- 1 Kit professionnel de VITA OMEGA 900
- 1 Kit de colorants (stains) VITA AKZENT

Équipement:

- 1 Système Spray Opaque AZTEK
  - 1 Lampe pour prise couleur ESTHELITE EFOS
  - 1 Four de céramique Vacumat 2500
  - 1 Mélangeur sur table Multimat de Degussa
- Contactez:  
Kerstin au (450)796-1761

Sandblast Sablomat de « Manfredi » pour pièce coulée et lingotins « Finesse » offerts en plusieurs teintes. Excellent prix.  
Pour information :  
(450) 625-8900.

Four à céramique Gemini II avec deux plateaux en bonne condition. Contactez Michel Langlois au (450) 677-3500.

## ASSURANCES

*Yves Barrette, B.A.A., C.d'A. Ass.*

**Antonio Barrette & Fils Inc.**  
**ASSURANCES GÉNÉRALES**

*N'hésitez pas à nous contacter...  
nous connaissons vos besoins*

175, rue de Salaberry, Joliette, Québec, J6E 4E8

Téléphone Télécopieur

Montréal (514) 331-5955

Joliette (450) 753-7554

(450) 753-7710

Si vous désirez passer une ANNONCE dans le PROCHAIN NUMÉRO de ce bulletin, veuillez aviser **Sylvie Roberge** au **(514)282-3837** au plus tard le 7 septembre 2004

Un peu d'ordre... est un bulletin d'information publié cinq fois par année par l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec. Sauf pour les articles écrits par les porte-parole officiels de l'Ordre, les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

**Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec**  
500, rue Sherbrooke Ouest, Bur. 900, Montréal, Qc, H3A 3C6  
téléphone (514) 282-3837 - télécopieur (514) 844-7556  
Courriel: ottdq@affaires.com - Site internet: www.ottdq.com  
Convention de la poste-publications : N° 40046880

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada - juin - juillet 2004